

Animateur(trice) nature

Qu'est-ce que c'est ?

L'animateur nature a pour mission de présenter, d'encadrer des événements, sorties ou animations en lien avec la nature. Il transmet des connaissances et sensibilise le public à la préservation de la nature. Son domaine d'expertise peut aussi recouvrir les questions patrimoniales et culturelles. Il existe des métiers très semblables tels que : éducateur nature / environnement, coordinateur de projets en éducation à l'environnement, animateur de réseau d'éducation à l'environnement.

Fonction

Les intitulés de postes pour ce métier sont : animateur nature / environnement, responsable d'animation, directeur de centre ou d'association.

Qui recrute ?

Il est, selon Orientation Environnement, possible d'exercer dans les organismes suivants : les associations d'éducation à l'environnement, les parcs naturels régionaux, les réserves naturelles, les collectivités locales, ...

Comment ?

C'est un métier accessible par un BTSA GPN. Aussi, il peut être complété par une licence professionnelle mention Médiation scientifique et éducation à l'environnement. Il sera possible, dans certains cas, d'exercer avec un BAFA (notamment dans l'encadrement d'animation pour des mineurs).

Après ?

Selon l'OFB (portail des métiers), il est possible pour l'animateur nature d'évoluer en médiateur nature. Dans une autre voie, avec de l'expérience, l'animateur nature pourra continuer vers des métiers à responsabilité.

Compétences

Travail en équipe



Oralité



Terrain

